



**solidar**

**TOGETHER FOR  
SOCIAL EUROPE**

# OBSERVATEUR DES DROITS SOCIAUX 2020



## RAPPORT PAYS: FRANCE

En France comme dans la plupart des pays d'Europe, la vie économique, sociale et politique en 2020 a été profondément marquée par la pandémie de Covid-19 et les mesures de restriction prises en conséquence. De mars à novembre, le pays a été parmi les plus durement touchés d'Europe, à la fois en nombre de cas et en nombre de décès.<sup>1</sup> Selon les projections de la Commission européenne, la croissance de son PIB devrait baisser de 9,5% en 2020 par rapport à 2019,<sup>2</sup> d'autant que ses principaux secteurs d'exportation (tourisme et aéronautique) ont été gravement affectés. Si le gouvernement a réagi au travers de mesures de soutien telles qu'un financement accru du régime d'activité partielle, les conséquences dans le domaine socioéconomique et sur le plan de l'emploi s'annoncent lourdes, le chômage dépassant à nouveau les 10%, soit un retour à son niveau de 2016. Ce chiffre peu réjouissant dissimule une réalité encore plus grave : certains groupes subissent le contrecoup de la

crise de manière disproportionnée, comme le relève notre groupe stratégique national (GSN) mené par les CEMÉA et La Ligue de l'Enseignement (La Ligue). Les jeunes, peu susceptibles de souffrir de symptômes aigus du Covid-19, sont particulièrement exposés à l'emploi précaire et à la pauvreté des suites de la crise. Le chômage des jeunes a été mis en avant comme la question sociale la plus urgente de 2020 par le GSN. Ses autres préoccupations sont le manque d'inclusion des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile, la montée progressive de la pauvreté et des inégalités en association avec l'inadéquation des politiques publiques sur ce plan, l'aggravement de la précarité d'emploi et les disparités dans l'accès aux soins de santé. Enfin, un thème capital dans l'espace civique français, également mis en exergue par le GSN, est celui de la limitation récurrente de la liberté de la presse et de la liberté de réunion, ainsi qu'un glissement perceptible vers un État policier.

1 Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (2020). situation du COVID-19 dans le monde : <https://www.ecdc.europa.eu/en/geographical-distribution-2019-ncov-cases>

2 Commission européenne (2020). Autumn 2020 Economic Forecast – France - [https://ec.europa.eu/economy\\_finance/forecasts/2020/autumn/ecfin\\_forecast\\_autumn\\_2020\\_fr\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/economy_finance/forecasts/2020/autumn/ecfin_forecast_autumn_2020_fr_en.pdf)

	2018	2019	EU-28 2019
Indice de Gini <sup>3</sup>	28,5	29,2	30,1
Chômage <sup>4</sup>	8,7% (métropole) 9,0% (territoires d'outremer inclus)	8,2% (métropole) 8,5% (territoires d'outremer inclus)	6,3%
Indice d'égalité de genre <sup>5</sup>	74,6 (2019)	75,1 (2020)	67,9 (2020)
Pauvreté au travail <sup>6</sup>	7,1%	7,4%	9,2%
Surpeuplement <sup>7</sup>	8,2%	7,7%	15,6%
CIVICUS – Observateur de l'espace civique <sup>8</sup>		REDUIT	/

## Indicateurs sélectionnés sur l'état des droits sociaux

# ÉGALITÉ DES CHANCES ET ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

### AIDE À L'EMPLOI

Le chômage en France est en baisse depuis 2016, mais à 8,5 % en 2019, il restait supérieur à la moyenne européenne de 6,3 %. Les chiffres pour 2020 ne sont pas encore disponibles, mais le tableau en novembre 2020 est plutôt sombre. L'organisme d'assurance chômage (UNEDIC) prévoit déjà une dégradation massive de l'emploi en 2020 en raison de la pandémie, avec 900 000 personnes supplémentaires au chômage total ou partiel attendues au cours de l'année.<sup>9</sup> Si les premier et deuxième trimestres 2020 semblent montrer une baisse continue du taux de chômage,

l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) explique que cela tient à l'effet de blocage qui affecte le comportement de recherche d'emploi et le passage des demandeurs d'emploi d'une catégorie à une autre, davantage qu'à une réelle augmentation de l'emploi.<sup>10</sup> Au troisième trimestre cependant, le chômage a de nouveau augmenté de 1,9 point de pourcentage à 9,0%,<sup>11</sup> et les prévisions de la Commission européenne pour l'ensemble de 2020 étaient de 10,1%, soit des niveaux comparables à ceux de 2016.<sup>12</sup> Afin de soutenir l'économie et l'emploi pendant la crise, le gouvernement a entrepris une transformation structurelle du régime d'activité partielle.

3 Eurostat (2020). Coefficient de Gini du revenu disponible équivalent : [http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?lang=fr&dataset=ilc\\_di12](http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?lang=fr&dataset=ilc_di12)

4 Eurostat (2020). Chômage par sexe et âge - données annuelles : [https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=une\\_rt\\_a&lang=fr](https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=une_rt_a&lang=fr)

5 Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2020). Indice d'égalité de genre : <https://eige.europa.eu/gender-equality-index/2020/country/FR>

6 Eurostat (2020). Taux de risque de pauvreté au travail : <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tespm070/default/table?lang=fr>

7 Eurostat (2020). Taux de surpeuplement par âge, sexe et statut de pauvreté - population totale : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ilc\\_lvho05a/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ilc_lvho05a/default/table?lang=fr)

8 CIVICUS Civic Space Monitor – France : <https://monitor.civicus.org/country/france/>

9 UNEDIC (2020). L'Assurance chômage, un soutien majeur face à la crise du Covid-19 <https://www.unedic.org/espace-presse/actualites/assurance-chomage-un-soutien-majeur-face-la-crise-du-covid-19>

10 Institut national de la statistique et des études économiques (2020). Au deuxième trimestre 2020, un marché du travail sous l'influence du confinement <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4641598>

11 Institut national de la statistique et des études économiques (2020). Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage rebondit fortement et atteint 9,0 % <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4930129>

12 Commission européenne (2020). Recommandations par pays : France <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0510&from=FR>

Traditionnellement, toute entreprise confrontée à une contraction durable de ses activités peut réduire le volume d'heures travaillées par ses salariés et obtenir une compensation financière pour les heures non travaillées. Depuis mars 2020, l'État a renforcé sa contribution à cette compensation, en échange de quoi l'entreprise doit s'engager à maintenir l'emploi. En pratique, les salariés voient la rémunération des heures non travaillées réduite à 70 % de leur salaire brut, soit 84 % de leur salaire net, mais conservent leur emploi.<sup>13</sup>

Une mesure votée dans le cadre de la réforme de l'assurance chômage de 2019 prévoit la modulation du taux de cotisation des entreprises à l'assurance chômage. Un système de bonus-malus est en place dans les sept secteurs de l'économie aux taux de rotation les plus élevés. À partir de 2020, les entreprises de ces secteurs sont incitées à proposer davantage de contrats à durée indéterminée et des contrats à durée déterminée plus longs, faute de quoi elles seront soumises à des cotisations plus élevées à l'assurance chômage.<sup>14</sup> Par ailleurs, une expérience d'emploi subventionné a été généralisée à l'échelle nationale en 2020 : le dispositif des « emplois francs » apporte une aide financière aux employeurs qui recrutent des candidats résidant dans des zones urbaines prioritaires dans le cadre de la politique française de la ville.

## ÉGALITÉ DES CHANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Il existe de grandes disparités dans l'accès au marché du travail en France. Le GSN est particulièrement préoccupé par le chômage des jeunes, qui atteignait 19,6 % en 2019. Bien

qu'en baisse continue depuis 2013, il reste parmi les plus élevés de l'UE.<sup>15</sup> La pandémie est susceptible d'aggraver la situation une fois les mesures d'urgence terminées telles que le financement de l'emploi partiel, souligne le GSN. L'INSEE constate également des inégalités territoriales, le nord de la France, le sud-est de la France ou encore la Seine-Saint-Denis connaissant des taux de chômage plus élevés.<sup>16</sup> Un groupe particulièrement exposé est celui des personnes immigrées. En 2017, 16,3 % d'entre elles étaient au chômage, alors que seulement 8,6 % des personnes nées en France l'étaient. Le taux est encore plus élevé pour les personnes nées en dehors de l'UE (19,3 %). Les différences de niveau d'éducation peuvent expliquer une partie de cette inégalité, mais ce n'est pas le seul facteur, car il existe également des inégalités dans les taux d'emploi au sein des groupes ayant le même niveau de diplôme. Par exemple, 11,4 % des immigrés titulaires d'un diplôme ou d'un titre universitaire supérieur étaient au chômage en 2016, contre seulement 5,0 % des Français et Françaises de naissance ayant ce niveau d'éducation.<sup>17</sup> Dans les zones les plus défavorisées, qui accueillent également des populations issues de l'immigration, le taux de chômage a atteint le chiffre marquant de 24,7 % en 2017.<sup>18</sup>

## ÉDUCATION ET CHÔMAGE DES JEUNES

En France, le taux de jeunes (20-34 ans) qui ne sont ni en emploi, ni dans l'éducation ou la formation (NEET) est égal à la moyenne de l'UE, soit 14,0 % en 2019. Ce chiffre cache un écart entre les hommes et les femmes : 12,2 % des jeunes hommes en France sont au chômage,

13 Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (2020). Activité partielle de longue durée (APLD) : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/activite-partielle-longue-duree-apld>

14 Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (2019). Droit du travail, emploi, formation... | Ce qui change au 1er janvier 2020 <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/droit-du-travail-emploi-formation-ce-qui-change-au-1er-janvier-2020>

15 Eurostat (2020). Chômage par sexe et âge <https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>

16 Institut national de la statistique et des études économiques (2020). Taux de chômage localisés au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012804>

17 Observatoire des Inégalités (2019). Chômage des immigrés : le poids des inégalités sociales et des discriminations [https://www.inegalites.fr/Chomage-des-immigres-le-poids-des-inegalites-sociales-et-des-discriminations?id\\_theme=24](https://www.inegalites.fr/Chomage-des-immigres-le-poids-des-inegalites-sociales-et-des-discriminations?id_theme=24)

18 Commission européenne (2019). Recommandations par pays : France <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52019DC0510&from=FR>

contre 15,8 % des jeunes femmes.<sup>19</sup> Comme dans le reste de l'UE, les chiffres ont diminué après avoir atteint un sommet au plus fort de la crise économique en 2012, mais ils restent préoccupants. Pour tenter de remédier à ce problème, le Parlement français a voté une réforme de l'éducation qui a notamment introduit l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans au lieu de 16 comme auparavant.<sup>20</sup> Parallèlement, le plan d'investissement dans les compétences 2018-2022 a été doté d'un budget de 15 milliards d'euros sur cinq ans pour la formation des deux millions de jeunes les moins qualifiés, avec l'objectif de leur permettre de trouver un emploi. Plusieurs réformes du secteur de l'éducation et des compétences ont été introduites au cours des deux dernières années, mais leur impact est encore difficile à évaluer. La Ligue, qui codirige le GSN français de SOLIDAR, souligne à cet égard que le système éducatif français a traditionnellement du mal à prendre en compte les différentes capacités des apprenants. L'enseignement professionnel fait actuellement figure de voie de relégation pour les élèves en difficulté ou en échec dans l'enseignement général. La Ligue appelle au développement de l'apprentissage comme solution au chômage des jeunes, à condition qu'il ne soit pas organisé simplement comme une réponse à l'échec scolaire dans le système général mais comme une alternative valorisée, répondant à la demande de compétences sur le marché du travail.

Selon le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), développé par l'OCDE, les résultats scolaires des jeunes de 15 ans en France sont supérieurs à la moyenne de l'UE. Cependant, dans son rapport 2020

pour la France, la Commission souligne la persistance des inégalités socio-économiques dans le système éducatif français. La corrélation entre le statut socio-économique des élèves et leurs résultats scolaires est parmi les plus fortes de l'UE. De même, le fait d'être issu de l'immigration a un impact négatif sur les performances.<sup>21</sup> Diverses réformes ont été introduites en 2019 pour résoudre ces problèmes, comme l'abaissement à trois ans de l'âge de l'instruction obligatoire, et la division en deux de certaines classes dans les écoles primaires défavorisées, de sorte que les élèves se retrouvent dans des classes plus petites.<sup>22</sup> La France a atteint les objectifs de la stratégie Europe 2020 visant à réduire le taux de décrochage scolaire et à augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur.<sup>23</sup>

## INCLUSION DES POPULATIONS MIGRANTES ET RÉFUGIÉES

La loi française de 2018 sur l'asile et l'immigration est le dernier acte législatif en date en matière de migration. L'objectif était triple : réduire les délais de traitement des demandes d'asile, renforcer la lutte contre l'immigration clandestine et améliorer l'accueil des étrangers autorisés à rester en France. Cette loi a été largement critiquée par les organisations de la société civile (OSC) et le Défenseur des droits<sup>24</sup> car elle rend plus difficile l'entrée en France et le séjour des sans-papiers une fois qu'ils sont déjà arrivés. La loi donne ainsi l'impression que le pays ne fait d'efforts que pour accueillir les migrants hautement qualifiés, et le texte ne propose aucune mesure pour régulariser les travailleurs migrants sans papiers.

19 Eurostat (2020). Jeunes sans emploi et ne participant ni à l'éducation ni à la formation par sexe, âge et statut au regard de l'emploi (taux NEET) : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/EDAT\\_LFSE\\_20\\_custom\\_231588/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/EDAT_LFSE_20_custom_231588/default/table?lang=fr)

20 Service-public.fr (2020). L'obligation de formation des jeunes est portée de 16 à 18 ans : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14217#:~:text=%C3%80%20partir%20de%20la%20rent%C3%A9e,l%C3%A2ge%20de%2018%20ans>

21 Commission européenne (2020). Rapport pour la France : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020SC0509&from=FR>

22 SOLIDAR (2019). Observateur des droits sociaux 2019 – France : [https://www.solidar.org/system/downloads/attachments/000/001/063/original/FR\\_European\\_trends.pdf?1580208673](https://www.solidar.org/system/downloads/attachments/000/001/063/original/FR_European_trends.pdf?1580208673)

23 Commission européenne (2020). Rapport pour la France : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020SC0509&from=FR>

24 Mediapart (2018). Le Défenseur des droits dénonce de nouveau la loi Asile et immigration <https://www.mediapart.fr/journal/france/240618/le-defenseur-des-droits-denonce-de-nouveau-la-loi-asile-et-immigration?onglet=full>

### BONNE PRATIQUE

#### INDICE D'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

En 2018, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel comprenait des dispositions visant à réduire l'écart de rémunération entre les sexes. La loi a rendu obligatoire la publication annuelle d'un « indice d'égalité de genre » pour tous les employeurs de 250 salariés et plus. Il s'agit d'une auto-évaluation destinée à mesurer les performances d'une entreprise en matière d'égalité de rémunération, et qui repose sur un ensemble de cinq indicateurs précis : i) les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes occupant des postes comparables et ayant des niveaux de progression de carrière comparables ; ii) les écarts dans la répartition des augmentations de salaire ; iii) les écarts dans la répartition des promotions ; iv) la proportion de femmes salariées de retour de congé de maternité qui bénéficient d'augmentations de salaire accordées en leur absence; et v) la présence d'au moins quatre femmes ou hommes dans les dix postes les mieux rémunérés. En fonction de la valeur de l'indice, l'employeur peut être amené à mettre en œuvre des mesures correctives ou à se voir infliger une sanction financière.<sup>25</sup> Cette loi s'applique à l'ensemble des employeurs de plus de 50 salariés depuis 2020.

Selon l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), la France a fait de rapides progrès en matière d'égalité de genre depuis 2010 par rapport à la moyenne de l'UE. En 2020, le pays se classait troisième dans l'indice d'égalité de genre, avec une augmentation de 7,2 points de pourcentage depuis 2010.<sup>26</sup> Certains développements législatifs de ces dernières années peuvent expliquer cette amélioration. Une loi visant à améliorer l'égalité des sexes sur le marché du travail a vu son champ d'application étendu en janvier 2020. Depuis lors, toutes les entreprises de plus de 250 salariés doivent avoir au moins 40 % de femmes dans leur conseil d'administration et leur conseil de surveillance. Auparavant, cette obligation ne s'appliquait qu'aux entreprises de plus de 500 salariés.

D'autres mesures ont été introduites cette année. En mai, le décret n° 2020-529 a établi le maintien des droits à l'avancement pour les fonctionnaires qui prennent un congé parental ou suspendent leur activité professionnelle pour élever un enfant. Cette mesure s'applique à une période de suspension pouvant aller jusqu'à cinq ans sur l'ensemble de la carrière dans la fonction publique.<sup>27</sup> À partir de juillet 2021, la durée du congé de paternité (y compris les trois jours de congé de naissance) sera portée de 14 à 28 jours.<sup>28</sup> Ces deux mesures permettront, espérons-le, non seulement d'alléger les pénalités de carrière encourues pour avoir choisi d'élever un enfant à plein temps (choix fait en grande majorité par les femmes), mais aussi de permettre un partage plus équitable des tâches parentales.

25 Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (2019) : Index de l'égalité professionnelle : calcul et questions/réponses <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcèlement/index-egalite-professionnelle-femmes-hommes>

26 Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2020). Gender Equality Index 2020 country factsheets: France [https://eige.europa.eu/sites/default/files/documents/20203342\\_mhag20008enn\\_002.pdf](https://eige.europa.eu/sites/default/files/documents/20203342_mhag20008enn_002.pdf)

27 CGT – Union fédérale des syndicats de l'État (2020). Congé parental et disponibilité de droit : décret du 5 mai 2020 <https://ufsecgt.fr/spip.php?article7742>

28 S. Cordier (2020). La durée du congé paternité en France va doubler, passant à vingt-huit jours, Le Monde [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/22/la-duree-du-conge-paternite-en-france-va-etre-doublee\\_6053210\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/22/la-duree-du-conge-paternite-en-france-va-etre-doublee_6053210_3224.html)

## PRÉCARITÉ ET PAUVRETÉ AU TRAVAIL

Selon une étude publiée par Eurofound, la France présente un taux élevé d'emplois atypiques, associé à un faible taux de transition vers les formes d'emploi standard. Cela signifie que de nombreux salariés sont piégés entre des contrats temporaires et des périodes de chômage, incapables de trouver un contrat permanent.<sup>29</sup>

La France a un risque de pauvreté au travail relativement faible : 7,1 % en 2018.<sup>30</sup> Le Réseau européen de politique sociale (ESPN) y voit l'effet de la législation sur l'emploi et de l'importance des prestations sociales. Avec le salaire minimum garanti, les différentes réglementations du travail à temps partiel et des contrats à durée déterminée, la possibilité de combiner le revenu du travail avec certaines prestations sociales, et les effets redistributifs des politiques familiales, fiscales et de logement, avoir un travail en France permet généralement de joindre les deux bouts. Néanmoins, le rapport de l'ESPN souligne la nécessité de maintenir l'attention sur le risque de pauvreté au travail en France : i) le taux de risque de pauvreté au travail demeure plus élevé que dans plusieurs

autres pays, tels que la Belgique, les Pays-Bas et la Finlande ; ii) il représente encore environ 2 millions de personnes exposées au risque de pauvreté, ce qui constitue une menace pour la cohésion sociale ; et iii) des groupes spécifiques de la population sont particulièrement touchés - ces mêmes groupes qui sont également les plus pauvres en général en France : les indépendants, les travailleurs étrangers, les jeunes travailleurs et les ménages à faible intensité de travail et avec des enfants à charge (typiquement les familles monoparentales).<sup>31</sup> Ces conclusions rejoignent les préoccupations du GSN, qui fait état d'un phénomène de « mal-emploi », faisant valoir que le taux de chômage publié ne reflète pas la précarité de l'emploi. L'Observatoire des Inégalités suggère, au lieu de se borner aux chiffres du chômage, de considérer également les travailleurs précaires (sous contrat de courte durée) et les personnes qui ne travaillent à temps partiel que faute de trouver un poste à temps plein. L'Observatoire a constaté que 26 % de la population active, soit environ 7 millions de personnes, sont dans une situation de « mal-emploi », et ce chiffre ne tient même pas compte de certaines catégories de travailleurs considérés « indépendants » comme les travailleurs de plate-forme.<sup>32</sup>

29 Eurofound (2019), Labour market segmentation: Piloting new empirical and policy analyses, Publications Office of the European Union, Luxembourg: [https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef\\_publication/field\\_ef\\_document/ef19033en.pdf](https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef19033en.pdf)

30 Eurostat (2020). Taux de risque de pauvreté au travail : <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tespm070/default/table?lang=fr>

31 M. Legros (2019). ESPN Thematic Report on In-work poverty – France, Réseau européen de politique sociale (ESPN), Bruxelles : Commission européenne.

32 A. Durand (2019). Précarité, travail contraint, espérance de vie... zoom sur six inégalités insidieuses, Le Monde, [https://www.lemonde.fr/es-decodeurs/article/2019/06/04/precarite-travail-constraint-espérance-de-vie-médiatisation-zoom-sur-six-inegalites-insidieuses\\_5471416\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/es-decodeurs/article/2019/06/04/precarite-travail-constraint-espérance-de-vie-médiatisation-zoom-sur-six-inegalites-insidieuses_5471416_4355770.html)



# INÉGALITÉS ET FISCALITÉ

## INÉGALITÉS DE REVENUS

Au cours des 20 dernières années, l'indice de GINI français a généralement stagné légèrement en dessous de 30, après un plancher historique atteint juste avant la crise de 2008, soit 26,6 en 2007. Bien que les inégalités semblent s'être stabilisées, du moins avant la crise du Covid, la France n'affiche qu'une performance moyenne par rapport aux autres pays de l'UE.<sup>33</sup> Selon une étude publiée par Eurofound, la France, comme l'Allemagne et l'Espagne, présente d'importants écarts de revenus entre les salariés des différents segments du marché du travail, même après impôts et transferts de l'État.<sup>34</sup>

## JUSTICE FISCALE

Les réformes fiscales en France ont été essentiellement d'inspiration néolibérale ces dernières années. L'une des revendications les plus fortes du mouvement des gilets jaunes a été le rétablissement de l'impôt sur la fortune. En 2018, le président Macron l'a remplacé par un « impôt sur la fortune immobilière », exonérant ainsi les titres et les biens d'investissement.<sup>35</sup> L'abolition de l'impôt sur la fortune a suscité de vives critiques de la part de la gauche, qui l'a qualifiée de cadeau aux riches. Plus récemment, l'introduction en 2019 du prélèvement à la source, qui vise à rendre la fiscalité plus souple, a été un événement marquant.<sup>36</sup>

## TAXE D'HABITATION

L'avant-dernière phase de la réforme de la taxe d'habitation, votée en 2017, a été introduite en 2020. Cette taxe est calculée sur la base d'un ensemble de critères qui incluent la composition du ménage et le revenu total. Elle finance les services locaux tels que les écoles, les services sociaux, les installations sportives, les infrastructures et les équipements liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Avec la réforme, la taxe devrait progressivement disparaître pour la résidence principale de tous les ménages d'ici 2023 ; les 80 % des ménages les plus modestes en sont déjà exonérés à partir de 2020. Bien que l'État ait assuré aux autorités régionales et municipales qu'il compenserait leurs pertes de revenus, il le fera sur son propre budget, qui provient principalement de la collecte de la TVA - une taxe qui pèse plus lourdement sur les ménages à faibles revenus. Le journal Le Monde a calculé que les 80 % des ménages les moins bien rémunérés économiseront en moyenne 555 euros par an, tandis que les 20 % les plus riches bénéficieront d'une économie de 1 158 euros.<sup>37</sup> Cette mesure, présentée comme un geste visant à augmenter le pouvoir d'achat des ménages à faibles et moyens revenus, ressemble en fin de compte à un cadeau pour les riches.

33 Eurostat (2020). Coefficient de Gini du revenu disponible équivalent: [http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?lang=fr&dataset=ilc\\_di12](http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?lang=fr&dataset=ilc_di12)

34 Eurofound (2019), Labour market segmentation: Piloting new empirical and policy analyses, Publications Office of the European Union, Luxembourg: [https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef\\_publication/field\\_ef\\_document/ef19033en.pdf](https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef19033en.pdf)

35 V. Mazuir (2019). IFI, le nouvel ISF version Macron, Les Echos : <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/ifi-le-nouvel-isf-version-macron-130072>

36 V. Mazuir (2020). Impôts : la réforme du prélèvement à la source, Les Echos : <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/impots-la-reforme-du-prelevement-a-la-source-141580>

37 A. Sénécot, M. Ferrer (2019). La suppression de la taxe d'habitation rapportera près de 8 milliards aux plus riches (Le Monde) [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/06/20/la-suppression-de-la-taxe-d-habitation-une-mesure-qui-profitera-finalement-aux-plus-riches\\_5479189\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/06/20/la-suppression-de-la-taxe-d-habitation-une-mesure-qui-profitera-finalement-aux-plus-riches_5479189_4355770.html)

## TAXE NUMÉRIQUE

Après une suggestion des Trésors publics français et allemand, la Commission européenne a dévoilé en mars 2018 une proposition pour une taxation plus équitable des géants du numérique. Le projet prévoyait une taxe de 3% du chiffre d'affaires provenant de certaines activités numériques, comme la vente d'espaces publicitaires pour annonces ciblées, au lieu de

taxer uniquement les bénéficiaires. Suite aux désaccords entre les 27 États membres de l'UE et à l'hostilité des États-Unis, la proposition est tombée à l'eau et a été laissée sur la table de l'OCDE, sans succès jusqu'à présent. Cependant, la France n'a pas abandonné l'idée et a voté unilatéralement sa propre taxe en juillet 2019.<sup>38</sup> En octobre, le ministre français de l'Économie a annoncé un plan pour commencer à percevoir la taxe en décembre.<sup>39</sup>

# PROTECTION SOCIALE

## PAUVRETÉ ET CONDITIONS DE VIE

Le système de protection sociale français est reconnu comme l'un des plus efficaces d'Europe pour atténuer le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, dont le taux était de 17,9 % en 2019, en-deçà de celui de la plupart des pays de l'UE.<sup>40</sup> Cependant, comme le souligne le rapport pays de la Commission européenne en 2020, la France n'a pas atteint ses objectifs de réduction de la pauvreté dans le cadre de la stratégie Europe 2020. En outre, le GSN craint que la pandémie de Covid et ses conséquences économiques et sociales n'augmentent considérablement le nombre de personnes menacées par la pauvreté. L'UNEDIC prévoit que d'ici la fin de l'année 2020, 900 000 personnes supplémentaires seront au chômage partiel ou total – et cela ne tient compte que des personnes ayant droit à certaines allocations de

chômage.<sup>41</sup> Étant donné que les allocations de chômage sont une forme de compensation mais ne permettent pas de maintenir des conditions de vie décentes à moyen ou long terme, cela représente un nombre énorme de personnes potentiellement poussées dans la pauvreté. Comme de nombreuses autres voix de la société civile et de corps intermédiaires tels que le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), les CEMÉA demandent l'extension des minima sociaux aux moins de 25 ans, car ce sont eux qui ont été le plus durement touchés par la crise de 2008 et celle du Covid-19, mais ils restent un angle mort dans le système de protection sociale.<sup>42 43</sup> Au-delà des crises, les CEMÉA regrettent que l'approche générale de la lutte contre la pauvreté se limite à offrir une compensation avec des prestations sociales, au lieu de s'attaquer à ses causes profondes.

38 B. Gaillard (2020). Qu'est-ce que la taxe Gafa ? Toute l'Europe : <https://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-la-taxe-gafa.html>

39 B. Smith-Mayer, E. Braun (2020). France reinstates digital tax, courting trade war, Politico.eu: <https://www.politico.eu/article/france-reinstates-digital-tax-courting-trade-war/>

40 Eurostat (2020). People at risk of poverty or social exclusion : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/t2020\\_50/default/table?lang=en](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/t2020_50/default/table?lang=en)

41 UNEDIC (2020). L'Assurance chômage, un soutien majeur face à la crise du Covid-19 : <https://www.unedic.org/espace-presse/actualites/assurance-chomage-un-soutien-majeur-face-la-crise-du-covid-19>

42 T. Chevalier (2020). Les jeunes représentent un angle mort de l'État-Providence français, Le Monde : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/09/05/les-jeunes-representent-un-angle-mort-de-l-etat-providence-francais\\_6051065\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/09/05/les-jeunes-representent-un-angle-mort-de-l-etat-providence-francais_6051065_3232.html)

43 L'Obs, AFP (2020). Le Conseil économique, social et environnemental demande l'accès aux minima sociaux pour les 18-25 ans : <https://www.nouvelobs.com/societe/20201202.OBS36919/le-cese-demande-l-acces-aux-minima-sociaux-pour-les-18-25-ans.html>



## RÉFORMES DU CHÔMAGE ET DES RETRAITES

Certaines réformes de la protection sociale ont été adoptées ces dernières années, souvent dans l'objectif explicite d'aligner les systèmes et de les rendre plus égalitaires, combiné à un objectif implicite de réduction des dépenses. Du point de vue de la protection sociale, les deux plus grandes réformes, celles de l'assurance chômage et des pensions, ont essentiellement harmonisé les systèmes vers le bas. Cependant, ces deux processus ont été soit suspendus, soit reportés en raison de la crise du Covid-19 et des craintes de nouveaux troubles sociaux.

La réforme de l'assurance chômage, annoncée en juin 2019 et entrée en vigueur en novembre de la même année, a été partiellement suspendue. Le premier volet prévoyait de nouvelles règles plus strictes d'éligibilité aux allocations de chômage, ainsi qu'une diminution des allocations après six mois de chômage pour les salaires mensuels bruts supérieurs à 4 500 euros. Quelques innovations positives peuvent être relevées, comme l'extension de l'allocation aux indépendants et aux salariés démissionnaires, sous certaines conditions. L'application des nouvelles conditions a été suspendue pour les demandeurs d'emploi qui ont perdu leur emploi entre le 1er août et le 31 décembre 2020. Le deuxième volet de la réforme, l'introduction tout aussi controversée d'une nouvelle méthode de calcul de l'allocation de chômage, a été reporté à deux reprises et entrera en application au plus tôt le 1er avril 2021.<sup>44</sup>

La réforme des retraites a été conçue pour unifier 42 régimes différents en un seul système à points, dans lequel un euro cotisé donne le même droit à la retraite à tous, indépendamment de leur profession et de leur statut. Après des contestations à travers le pays, le projet de loi a finalement été adopté par l'Assemblée nationale en mars 2020. Toutefois, la procédure législative, là aussi, a été suspendue jusqu'à nouvel ordre.

## SOINS DE SANTÉ

Bien que le système de santé français offre globalement un bon accès à des soins de qualité, des défis persistent, tels que le renforcement de la prévention et la réduction des inégalités en matière de santé.<sup>45</sup> La densité médicale de la France est légèrement inférieure à la moyenne européenne, avec 3,4 praticiens pour 1 000 habitants,<sup>46</sup> mais le GSN souligne que certaines régions sont particulièrement dépourvues. Ces « déserts médicaux » sont souvent situés dans les zones rurales mais aussi dans certaines régions pauvres près de Paris (la Seine-Saint-Denis, notamment) ou dans les territoires d'outre-mer.<sup>47</sup> En outre, alors que seulement 1 % de la population a déclaré avoir des besoins médicaux non satisfaits en raison du coût, de la distance ou du temps d'attente en 2017, certains groupes à faibles revenus et certaines personnes issues de l'immigration sont confrontés à des problèmes d'accès aux soins de santé. L'assurance maladie universelle ne couvre pas entièrement certains types de soins spécialisés, tels que soins dentaires, optiques, auditifs et de santé mentale.<sup>48</sup> Il faut

44 Vie Publique (2020). 7 questions sur la réforme de l'assurance chômage : <https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/271537-7-questions-sur-la-reforme-de-l-assurance-chomage>

45 OCDE/European Observatory on Health Systems and Policies (2019), France : Profils de santé par pays 2019, State of Health in the EU, Éditions de l'OCDE, Paris/European Observatory on Health Systems and Policies, Bruxelles.

46 Commission européenne (2019). Rapport pour la France 2019 : [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file\\_import/2019-european-semester-country-report-france\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/2019-european-semester-country-report-france_fr.pdf)

47 Ibid.

48 OCDE/European Observatory on Health Systems and Policies (2019), France : Profils de santé par pays 2019, State of Health in the EU, Éditions de l'OCDE, Paris/European Observatory on Health Systems and Policies, Bruxelles.

alors se tourner vers les mutuelles, dont l'offre est étroitement liée aux conditions d'emploi. En 2019, une enquête menée par le Défenseur des droits a révélé que 10 % des praticiens refusaient de prendre des rendez-vous auprès de personnes bénéficiant de la couverture maladie universelle de base (généralement les plus précaires), ce qui est illégal. Selon les régions et les spécialisations, ce chiffre atteignait parfois 30 %.<sup>49</sup> De plus, comme le souligne le GSN, l'accès est particulièrement difficile pour les migrants et les réfugiés. Les principales raisons en sont une information inadaptée sur les droits à l'accès aux soins et des procédures lourdes, qui conduisent à retarder le recours aux soins ou à s'en abstenir. Par ailleurs, il existe souvent une barrière linguistique entre usagers et professionnels de la santé. En outre, les demandeurs de l'Aide médicale d'État (AME), un dispositif spécialement conçu pour les sans-papiers, doivent avoir séjourné en France pendant trois mois sans interruption pour être admis.<sup>50</sup> Selon Médecins Sans Frontières, un nombre important de migrants et de demandeurs d'asile demeurent sans aucune forme de couverture santé même après un an de résidence en France.<sup>51</sup>

## LOGEMENT

Pour certains groupes de la population, l'accès à un logement abordable a été rendu plus difficile ces dernières années. Une loi sur les nouveaux logements, entrée en vigueur en 2019, en est un exemple particulièrement probant. Dans le but d'encourager la construction en réduisant ses coûts, la législation a fixé comme

exigence pour les nouveaux logements collectifs que 20 % des unités soient accessibles, c'est-à-dire soit au rez-de-chaussée, soit desservies par un ascenseur. Les 80 % restants devront seulement être « évolutifs » afin de les rendre accessibles. Cela a sapé une avancée réalisée en 2005, à savoir le principe d'accessibilité universelle des logements, avec l'objectif que 100% des nouvelles constructions soient accessibles à tous.<sup>52</sup>

Plus généralement, le GSN indique que les dépenses de logement représentent une part croissante des revenus des ménages. La plupart des dépenses liées au logement n'ont cessé d'augmenter depuis les années 1990, pour atteindre en moyenne 26,6 % du revenu total des ménages en 2018.<sup>53</sup> Une tendance positive à long terme est l'extension progressive des allocations de logement pour inclure davantage de groupes de locataires, tels que les étudiants.<sup>54</sup> Par rapport à d'autres pays de l'UE, la France fait également bonne figure en ce qui concerne le taux de surcharge des coûts du logement : 5,5 % de la population vit dans un ménage où les frais de logement absorbent plus de 40 % des revenus (avant transferts sociaux).<sup>55</sup> L'élimination progressive de la taxe d'habitation, détaillée dans la section « Justice fiscale » de cet Observateur, a également été présentée comme une mesure visant à augmenter le pouvoir d'achat des ménages à faibles et moyens revenus. Néanmoins, les récents développements ont conduit le GSN à qualifier la politique française actuelle en matière de logement de « catastrophique », en particulier à l'égard des couches les plus pauvres de la population, soulignant

49 S. Charbonnier (2019). Santé : quand des médecins refusent des soins aux plus précaires, France Bleu : <https://www.france-bleu.fr/infos/sante-sciences/sante-quand-des-medecins-refusent-des-soins-aux-plus-precaires-1572371374>

50 Service-Public.fr. Qu'est-ce que l'aide médicale de l'État ? <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3079>

51 Médecins du Monde. Accès aux droits et aux soins des migrants et exilés <https://www.medecinsdumonde.org/fr/pays/france/migrants>

52 A. Durand (2018). Le grand flou des logements « accessibles » aux handicapés, Le Monde : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/06/05/le-grand-flou-des-logements-accessibles-aux-handicapes\\_5309881\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/06/05/le-grand-flou-des-logements-accessibles-aux-handicapes_5309881_4355770.html)

53 INSEE (2019). France, portrait social – Edition 2019 – Dépenses de logement, figure 2 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238403?sommaire=4238781#consulter>

54 Ibid, figure 3

55 Eurostat (2020). Taux de surcharge des coûts du logement : <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tespm140/default/table?lang=fr>

les signaux négatifs envoyés par les réductions des aides personnalisées au logement (APL) en 2017.<sup>56</sup> Une bonne pratique que le GSN souhaite mettre en avant est le contrôle des loyers, qui a été introduit dans plusieurs grandes villes comme Paris et Lille.

Si la France a promulgué plusieurs lois fixant des obligations aux municipalités en la matière,<sup>57 58</sup> l'accès au logement social est limité, car la demande ne cesse d'augmenter et l'offre de se réduire. Cela touche particulièrement les unités vulnérables telles que les ménages monoparentaux, plus exposés au risque de pauvreté.

## BONNE PRATIQUE

### LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

The Citizen's Convention on Climate La Convention citoyenne pour le climat a été mise en place en 2019 par le Conseil économique, social et environnemental. La convention a sélectionné au hasard 150 Français et Françaises majeurs et leur a donné pour mandat de définir ensemble une série de mesures qui permettront d'atteindre une réduction d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale. En juin 2020, les « 150 » ont émis 149 propositions, dont le gouvernement a accepté de soumettre 146 d'entre elles au Parlement ou à un référendum. Trois d'entre elles ont d'emblée été rejetées par le président: la réduction de la limite de vitesse sur les autoroutes de 130 km/h à 110 km/h, l'imposition des dividendes et la modification du préambule de la constitution. Ces rejets soulèvent des questions sur le degré de volonté de l'exécutif et sur la radicalité des changements qu'il permettra. Trois mois plus tard, fin septembre, huit autres propositions ont été mises en danger par des déclarations contradictoires de représentants de l'État.<sup>59</sup> Le temps dira si ce processus mènera réellement à la participation civique significative prévue, ou s'il n'aura été que faux-semblants. En attendant, le collectif de 150 citoyens qui a élaboré les propositions effectue un suivi de la discussion, l'adoption et la mise en œuvre de chaque proposition sur son site web.<sup>60</sup>

56 L'Humanité (2017). APL, la baisse de 5 euros c'est officiel ! <https://www.humanite.fr/apl-la-baisse-de-5-euros-cest-officiel-642839>

57 Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (2019). Loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/loi-solidarite-et-renouvellement-urbain-sru>

58 Vie-publique.fr (2013). Loi du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social : <https://www.vie-publique.fr/loi/20643-mobilisation-du-foncier-public-en-faveur-du-logement>

59 T. Baïetto (2020). Climat : huit propositions de la Convention citoyenne écartées par le gouvernement (malgré la promesse d'Emmanuel Macron), France Info : [https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/convention-citoyenne-sur-le-climat/climat-sept-propositions-de-la-convention-citoyenne-ecartees-par-le-gouvernement-malgre-la-promesse-d-emmanuel-macron\\_4123179.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/convention-citoyenne-sur-le-climat/climat-sept-propositions-de-la-convention-citoyenne-ecartees-par-le-gouvernement-malgre-la-promesse-d-emmanuel-macron_4123179.html)

60 #SansFiltre Les 150 (2020). Suivi des 149 mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat par l'association Les 150 : <https://sansfiltre.les150.fr/>

# ESPACE CIVIQUE

## LIBERTÉ D'ASSOCIATION

La liberté d'association est suffisamment respectée en France, selon le Groupe stratégique national. Il souligne qu'il existe plusieurs possibilités de financement, comme le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)<sup>61</sup> – les fonds des autorités décentralisées. Le GSN émet cependant quelques réserves quant à la capacité des OSC à mener à bien leurs activités. Il souligne les ressources juridiques limitées des OSC non reconnues d'intérêt général. Les OSC qui composent le GSN de SOLIDAR ont également fait état d'un désintérêt croissant de la jeune génération pour les associations au sens traditionnel et juridique du terme. Elle se tournerait plutôt vers des structures plus souples et plus horizontales, telles que les collectifs. Les jeunes militants préfèrent également un activisme organisé autour de luttes ponctuelles comme des projets ou des politiques spécifiques, par exemple les ZAD (zones à défendre). En parallèle, le GSN constate avec regret le vieillissement des responsables associatifs en France, sans pouvoir dire si le manque de jeunes est la raison de la vieillesse des responsables, ou si l'âge des responsables est la cause du désintérêt des jeunes. La crédibilité et la capacité d'action des OSC sont sans aucun doute affectées par l'âge de leurs membres et de leurs dirigeants. Le cadre juridique dans lequel les associations opèrent est également limité par l'approche de l'État en matière de relations avec celles-ci. Le GSN déplore que les appels à projets et les accords de partenariat créent un rapport d'« instrumentalisation » : les objectifs sont définis unilatéralement par l'État, puis les OSC les réalisent. Ce dispositif accentue la subsidiarité de l'action

de l'État au détriment de l'indépendance des associations.

À l'automne 2020, plusieurs développements ont remis en cause la liberté des associations d'exister en tant qu'entités indépendantes. Le ministre de l'Intérieur a déclaré que son ministère enverrait une notification de dissolution administrative à deux associations ayant des liens avec l'Islam, censément liées à l'islamisme politique radical.<sup>62</sup> De surcroît, en novembre, le gouvernement a présenté une proposition de loi « confortant les principes de la république ». Celui-ci prévoit que toute association qui reçoit un financement public doit s'engager à respecter les principes et les valeurs de la république, faute de quoi elle sera tenue de restituer le financement. Sous certaines conditions, une association sera également tenue responsable des actions de ses membres, une règle qui ouvre la porte à toutes sortes d'abus.<sup>63</sup>

## LIBERTÉ DE RÉUNION

Les représentants du GSN soulignent que, si la liberté de réunion est généralement respectée en France, la vigilance s'impose face à de multiples cas de violation de cette liberté ces dernières années. En 2020, l'épidémie de coronavirus a conduit à l'état d'urgence, un état juridique d'exception. Le 22 mars, l'Assemblée nationale a adopté une loi sur l'état d'urgence sanitaire, qui donne au Premier ministre le pouvoir de déclarer par décret des mesures générales fixant des limites à la liberté de circulation, à la liberté d'entreprendre et à la liberté de réunion.<sup>64</sup> En conséquence, la pandémie a fourni à l'État un prétexte pour

61 <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

62 Le Parisien (2020). Gérald Darmanin proposera la dissolution du CCIF dans deux semaines : <https://www.leparisien.fr/faits-divers/gerald-darmanin-proposera-la-dissolution-du-ccif-dans-deux-semaines-27-10-2020-8405141.php>

63 L'Express.fr (2020). Séparatismes : ce que contient le projet de loi "confortant les principes républicains" : [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/separatismes-ce-que-contient-le-projet-de-loi-confortant-les-principes-republicains\\_2138876.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/separatismes-ce-que-contient-le-projet-de-loi-confortant-les-principes-republicains_2138876.html)

64 CIVICUS (2020). Civic Space Monitor – France : <https://monitor.civicus.org/country/france/>

restreindre les rassemblements et les manifestations. Plusieurs organisations de la société civile ont souligné le paradoxe évident d'interdire les rassemblements pacifiques de plus de dix personnes, ce que le gouvernement a fait par décret le 11 mai,<sup>65</sup> tout en autorisant voire en encourageant d'autres activités, comme aller à l'église, se divertir à l'intérieur et à l'extérieur, voter et se réunir à des fins professionnelles. En conséquence, l'État a interdit plusieurs manifestations au cours de l'année, malgré la décision du Conseil d'État en juin contre l'interdiction générale des rassemblements publics, au motif que leur interdiction ne peut être justifiée par la situation sanitaire que si les règles de sécurité ne peuvent être respectées.<sup>66</sup> Plusieurs marches de gilets jaunes ont ainsi été interdites le week-end du 11 au 13 septembre.<sup>67</sup>

Un autre sujet de préoccupation concernant l'espace civique est l'accroissement des répressions policières contre des manifestants pacifiques. Tout comme en 2018 et 2019, il y a eu de nombreuses arrestations excessives en 2020, ainsi qu'un recours injustifié aux gaz lacrymogènes et à la violence contre les manifestants, y compris les professionnels de la santé,<sup>68</sup> les manifestants pour le climat, les féministes, les gilets jaunes et les manifestants contre la réforme des retraites. Les journalistes ont eux aussi été victimes de violences policières. Dans plusieurs cas en 2020, des journalistes ont été intimidés, brutalisés, entravés ou détenus arbitrairement pendant ou après la couverture des manifestations. C'est

ce qui s'est passé lors d'une marche syndicale à Paris en septembre, par exemple.<sup>69</sup> Face à cette évolution inquiétante, Reporters Sans Frontières (RSF) a appelé le ministre de l'Intérieur<sup>70</sup>, en juin dernier, à prendre une action ferme pour protéger les journalistes des violences policières en France.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le GSN note que la liberté d'expression est bien protégée en France dans l'ensemble. Cependant, RSF met en garde contre un nombre croissant de cas où des journalistes sont contraints de divulguer leurs sources, à l'encontre du principe du secret des sources, reconnu par la loi.<sup>71</sup> Il est arrivé que des journalistes enquêtant sur des thèmes très sensibles se voient convoqués par les services secrets.<sup>72</sup> Le GSN fait savoir que des journalistes du Monde et de Mediapart ont été cités comme témoins dans une affaire judiciaire après leur enquête sur une affaire d'état en 2019.<sup>73</sup> De même, selon le GSN, la liberté de la presse et la liberté d'informer en général sont menacées par la proposition de nouvelle loi sur la sécurité que le gouvernement a fait voter à l'Assemblée nationale en novembre 2020. Le controversé article 24 de cette loi érigerait en infraction pénale l'utilisation « malveillante » d'images de la police. La diffusion d'images d'agents montrant leur visage ou tout autre élément d'identification visible, dans le but de porter atteinte à leur intégrité physique ou psychologique, pourrait

65 Légifrance (2020). Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000042022801/2020-06-22/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000042022801/2020-06-22/)

66 Conseil d'État (2020). Le juge des référés du Conseil d'État suspend l'interdiction générale et absolue de manifester sur la voie publique : <https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/le-juge-des-referes-du-conseil-d-etat-suspend-l-interdiction-generale-et-absolue-de-manifester-sur-la-voie-publique>

67 CIVICUS (2020). CIVICUS Monitor: France <https://monitor.civicus.org/country/france/>

68 L. Gehrke (2020). Outbreaks of violence at Paris health care workers' protest, Politico.eu: <https://www.politico.eu/article/paris-violence-health-care-worker-protest/>

69 R. Andraca (2020). Pourquoi le journaliste Gaspard Glanz a-t-il été placé en garde à vue jeudi ? Libération, [https://www.liberation.fr/checknews/2020/09/21/pourquoi-le-journaliste-gaspard-glanz-a-t-il-ete-place-en-garde-a-vue-jeudi\\_1799990](https://www.liberation.fr/checknews/2020/09/21/pourquoi-le-journaliste-gaspard-glanz-a-t-il-ete-place-en-garde-a-vue-jeudi_1799990)

70 Reporters sans frontières (2020). Violences policières : le temps est venu de prendre des mesures fortes pour protéger les journalistes: <https://rsf.org/fr/actualites/violences-policieres-le-temps-est-venu-de-prendre-des-mesures-fortes-pour-protoger-les-journalistes>

71 Légifrance (2020). Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORF-TEXT000000877119/2020-11-15/>

72 Reporters sans frontières : <https://rsf.org/fr/france>

73 20 Minutes, AFP (2019). Affaire Benalla : Mediapart dénonce la convocation de quatre de ses journalistes : <https://www.20minutes.fr/societe/2628803-20191015-affaire-benalla-mediapart-denonce-convocation-quatre-journalistes>



entraîner une peine de prison allant jusqu'à un an et une amende de 45 000 euros.<sup>74</sup> Des milliers de personnes dans tout le pays sont descendues dans la rue le 28 novembre pour dénoncer ce projet de loi et les restrictions qu'il imposerait aux libertés fondamentales.<sup>75</sup> La Commission européenne est également intervenue dans le débat pour défendre les droits des journalistes et leur besoin de travailler librement et en toute sécurité.<sup>76</sup>

## DIALOGUE SOCIAL ET CIVIL

Les partenaires sociaux ont finalement ouvert le dialogue social sur le télétravail au début du mois de novembre. Les syndicats l'exigeaient depuis le printemps, lorsque 5 millions de salariés ont dû se tourner vers le télétravail du jour au lendemain,<sup>77</sup> mais la confédération des employeurs n'a accepté d'ouvrir les négociations qu'à la fin du mois de septembre. L'objectif des syndicats est de parvenir à un accord interprofessionnel national d'ici la fin novembre afin de garantir la protection des travailleurs en temps de pandémie comme en temps normal. D'autre part, les employeurs font pression pour obtenir un accord non contraignant qui laisserait les modalités concrètes de l'organisation du télétravail à l'appréciation de chaque entreprise.<sup>78</sup> Parvenir à un accord sur le télétravail est le sujet le plus pressant du dialogue social en 2020, selon le GSN.

Dans l'ensemble, le GSN indique que le dialogue social et civil est souvent incantatoire. Les autorités publiques s'y réfèrent, mais il reste un écart important entre les bonnes intentions affichées et l'action, car les dialogues se limitent souvent à la consultation plutôt qu'à la codécision. En 2018, 2019 et au début de 2020, plusieurs manifestations de masse et grèves générales ont mis en évidence la discordance entre les actions du gouvernement et la volonté d'une partie de la population. Les protestations des gilets jaunes ont commencé dans le but de dénoncer une réforme fiscale spécifique, mais se sont poursuivies bien après son annulation, prenant les traits d'un mouvement populaire d'opposition générale au gouvernement. Les manifestations de masse contre la réforme des retraites à la fin de 2019 et l'attitude du pouvoir exécutif à l'égard de la réforme semblent également souligner que le gouvernement tient peu compte des positions et propositions des corps intermédiaires. Malgré l'ampleur des grèves et des protestations, l'opposition des principaux syndicats et les annonces sans engagement du Premier ministre se disant prêt à retirer le projet de loi sur cette réforme, le gouvernement l'a fait passer en force au début du mois de mars 2020 ; il a recouru à cette fin au controversé article n° 49.3 de la Constitution, souvent qualifié d'antidémocratique. Il permet à un projet de loi d'être adopté unilatéralement sans consultation du Parlement. Une motion de censure a été introduite par les partis d'opposition mais n'a pas obtenu de majorité.

74 Le Monde, AFP (2020). Quelles ont les principales mesures de la loi de sécurité globale ? [https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/11/17/quelles-sont-les-principales-mesures-de-la-loi-de-securite-globale-examinee-a-l-assemblee\\_6060063\\_1653578.html](https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/11/17/quelles-sont-les-principales-mesures-de-la-loi-de-securite-globale-examinee-a-l-assemblee_6060063_1653578.html)

75 E. Wax (2020). Thousands protest in France against new security bill, Politico.eu: <https://www.politico.eu/article/france-protests-security-bill-police-violence/>

76 E. Braun (2020). Commission steps into French fight against journalism rights, Politico.eu: <https://www.politico.eu/article/commission-opinion-france-law-journalism-police-photos/>

77 Le Monde, AFP (2020). Une négociation sur le télétravail très attendue par les syndicats, moins par le patronat [https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/11/01/une-negociation-sur-le-teletravail-tres-attendue-par-les-syndicats-moins-par-le-patronat\\_6058093\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/11/01/une-negociation-sur-le-teletravail-tres-attendue-par-les-syndicats-moins-par-le-patronat_6058093_3234.html)

78 F. Durupt (2020). Télétravail : le patronat finalement ouvert à des négociations, Libération : [https://www.liberation.fr/france/2020/09/22/syndicats-et-patronat-s-opposent-sur-l-avenir-du-teletravail\\_1800111](https://www.liberation.fr/france/2020/09/22/syndicats-et-patronat-s-opposent-sur-l-avenir-du-teletravail_1800111)



## COMPARAISON AVEC LES RECOMMANDATIONS PAR PAYS

Les recommandations par pays de la Commission européenne portent avant tout sur la reprise économique après la crise du Covid-19 et la viabilité de la dette, tandis que notre groupe stratégique national s'est penché sur les droits sociaux et la nécessité de changements structurels. Toutefois, certains de ces derniers éléments apparaissent également dans les recommandations de la Commission. Conformément aux observations du GSN, celle-ci juge nécessaire de renforcer la résilience du système de santé, notamment par une répartition équilibrée des professionnels de la santé. En ce qui concerne l'atténuation de l'impact de la crise actuelle sur l'emploi et la société, les recommandations se concentrent sur la promotion des compétences et le soutien aux demandeurs d'emploi, ce qui est également

ce que notre GSN recommande, en particulier pour les jeunes. Alors que la Commission recommande de concentrer les investissements sur les transitions verte et numérique, les CE-MEA, la Ligue et leurs partenaires au sein du GSN insistent plutôt sur la nécessité d'une transition juste. Ils appellent à des politiques environnementales, économiques et sociales non excluantes. La dernière recommandation de la Commission est de simplifier le système fiscal. Cependant, nous faisons valoir que, selon l'orientation des réformes, la simplification du système pourrait en réalité l'éloigner des objectifs de justice sociale. La Commission ne dit rien sur la manière de garantir l'égalité des chances pour les personnes issues de l'immigration, ni sur l'augmentation préoccupante de la pauvreté et de la précarité de l'emploi.

L'Observateur des droits sociaux de SOLIDAR a été développé dans le cadre du programme « Together for Social Europe » cofinancé par le Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI). Il fournit un aperçu de l'état des droits sociaux dans 17 pays européens. L'Observateur évalue l'état de l'Europe sociale en termes d'égalité des chances, de conditions de travail équitables, de protection sociale, d'inclusion et d'espace civique en se basant sur les observations d'organisations de la société civile travaillant sur le terrain en combinaison avec des données statistiques et des conclusions scientifiques. Il s'appuie sur les observations des groupes stratégiques nationaux mis en place dans chacun de ces pays par un membre ou un partenaire de SOLIDAR.

L'Observateur 2020 analyse également la mesure dans laquelle ces questions ont été prises en compte par les recommandations par pays du Semestre européen 2020 pour une reprise socialement durable après la crise de Covid-19.

**ÉDITEUR RESPONSABLE:**

Mikael Leyi

**AUTEURE:**

Julie Martinaud

**COORDINATION DE LA PUBLICATION:**

Carlos Roldán Mejías, Violeta Meotto,  
Jedde Hollewijn, Julie Martinaud

**ÉDITION:**

Sebastian Moffett

**TRADUCTION DE L'ANGLAIS:**

BLS srl

**GRAPHISME:**

Maximilian Fischer

**CONTRIBUTIONS DE:**

CEMÉA et La Ligue de l'Enseignement (La Ligue)



**solidar**



SOLIDAR est un réseau européen de plus de 50 organisations de la société civile qui rassemble plusieurs millions de citoyens en Europe et dans le monde. SOLIDAR porte les valeurs de ses organisations membres auprès de l'UE et des institutions internationales dans les trois principaux secteurs politiques : affaires sociales, coopération internationale et éducation et formation tout au long de la vie.

Plus d'informations sur [www.solidar.org](http://www.solidar.org)

Avenue des Arts, 50  
1000 Bruxelles - Belgique  
+32 2 500 10 20  
[www.solidar.org](http://www.solidar.org)  
@SOLIDAR\_EU



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne.

